

Avant le 15 juin les locataires du 5 rue du Haget doivent quitter les lieux



Avant le 15 juin les locataires du 5 rue du Haget doivent quitter les lieux

C'est bien plus que de la colère que les salariés d'ENGIE laissent entrevoir dans leurs propos lorsqu'il s'agit de leur supprimer leur local situé au 5 rue du Haget. Lequel « est utilisé par les électriciens et gaziers gersois pour leurs activités sociales depuis 1980 avec la construction par les agents EDF GDF eux même d'un terrain de tennis et d'un terrain de pétanque. En 1993 fut signée la convention d'utilisation, à titre gracieux, de l'ensemble des parcelles où les activités sociales ont été encore plus développées : centre aéré pour les enfants, fêtes du CE, activités de chorale, théâtre.....etc. ; réunions diverses, téléthon, les retrouvailles et rencontres actifs/retraités ou inter-génération, prêts du lieu pour les partenaires et associations qui se retrouvent sur nos valeurs : solidarité, éducation populaire, justice sociale ».

Seulement voilà ENGIE a décidé de vendre le bien immobilier à un promoteur, « C'est la catastrophe et ce d'autant plus que nous devons quitter les lieux avant le 15 juin, un huissier viendra le constater», révèle une syndicaliste.

L'incompréhension est complète, un délégué syndical CGT s'en explique : « nous ne pouvons nous résoudre à ce que le site du HAGET, dans son quartier pavillonnaire, populaire et tranquille, devienne une affaire juteuse pour une Entreprise plus que prospère, puisque le Groupe récompense cette année la fidélité des actionnaires par un dividende majoré de +10 %.(mais rien pour les créateurs de richesse que sont les salariés) et soit cédé à des promoteurs pour une spéculation immobilière, le m2 de gazon multiplié par le nombre de niveaux avec vue sur la cathédrale sans se soucier des dégâts collatéraux. Nous ne pouvons subir et nous taire ».

Les négociations semblent au point mort comme le laissent entendre les syndicalistes CGT : « A maintes reprises nous avons tenté de rentrer en négociation avec ENGIE pour que la convention perdure. Cette entreprise n'a jamais pris la peine d'entendre nos efforts pour négocier la mise à disposition de tout - ou partie- de cette parcelle. Pour notre part, nous n'avons pas l'intention d'évacuer ce lieu qui est le seul site sur le Gers, si nous le perdons nous n'aurons plus de lien social ».



P1690963.JPG